REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DE LA SAVOIE 2 6 JUL 2023

N°23-046

REQU

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VAL-D'ARC

Séance du 30 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois et le trente juin, le Conseil Municipal de la Commune de Val-d'Arc dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de Randens, sous la présidence de Monsieur Hervé GENON, Maire.

Nombre de conseillers:

Date de convocation : 27/06/2023

En exercice: 23

Date d'affichage:

27/06/2023

22 Présents: 22 Votants:

Présents: MM. RICO-PEREZ José - GENON Hervé - DELWAL Jean-Luc - GACHET Roger -MANENTI Rémi - MARTINET Frédéric - MARTINET Jacky - MELLAN Lionel -MICHELLAND Bruno - RICHARD Denis - RIZZON Bruno

> Mmes BAZIN Josyane - BOIVINEAU Myriam - COMBET Claire - GAZET Véronique - GENON Marie - JABOUILLE Martine - JALLIFFIER-VERNE Christelle -LEGRAND Alexandra - MASSUTTI Carole - PAVIET Laura - PEREZ Stéphanie

Excusé: M. BIBOLLET Nicolas

A été nommé secrétaire de séance : Lionel MELLAN

సా ఈ సా ఈ సా ఈ సా ఈ సా ఈ

Objet : Désignation d'un conseiller municipal chargé des questions de sécurité et défense

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la nécessite de désigner un Conseiller en charge des questions de sécurité et de défense pour la Commune de Val-d'Arc.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité désigne :

- Bruno MICHELLAND, Conseiller Titulaire,
- Nicolas BIBOLLET, Conseiller Suppléant,

Tous deux en charge des questions de sécurité et de défense pour la commune de Val-d'Arc,

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an que dessus

Le secrétaire de séance Lionel MELLAN

Monsieur le Maire Hervé GENON

